

*Le Petit
Saint-Martialais*

*Bonne et Heureuse
Année
2019*

N° 15 - Janvier 2019

La Boule-Blanche
La Borie
Le Bouygou
Le Combord
Le Couderc
Le Couderc de Bijou
Le Cauze
Grézélou
La Grèze
Les Marcottes
Les Labours
La Lignée
Le Lantier
Laubrecourt
Laussine
Leysalles
Lol-Bas
Lol-Haut
Maisonneuve
La Molière
Le Pech
Pech-de-Biau
Les Peyralades
Plapech
Les Rouquiers
Stonigrand
Le Suquet
Le Treil

L'Édito du Maire

L'accueil de nouveaux habitants est ma préoccupation. Comme je vous l'avais annoncé lors de l'inauguration du Salon de coiffure et du Multiple rural nous amorcerons en 2019 la réalisation de la tranche 3 du projet global. Elle consistera en la réhabilitation d'un appartement T2 et d'un appartement T3 dans l'ancienne maison Lagarde que nous proposerons à deux nouvelles familles.

Les bases de la revitalisation commerciale du village étant réalisées notre énergie et nos ressources bien que limitées vont maintenant s'orienter vers des projets communaux plus traditionnels tout en étant parfois innovants. C'est ainsi que depuis le mois de septembre nous avons lancé le projet d'adressage sur toute la commune. L'adressage est indispensable pour les citoyens et utiles aux acteurs économiques. Il consiste à nommer les voies communales et à numéroter les habitations. L'adressage est exigé par l'évolution des services de livraison et de secours, l'accès des services à la personne, le déploiement de la fibre optique.

Nous souhaitons votre participation. Menée sans précipitation, l'élaboration de ce projet sera longue. Chacun de nous détient un peu de la mémoire de notre commune. Les noms des voies, parfois en vieux français, devront rappeler nos lieux-dits, nos sites, notre patrimoine architectural. Nous devons y imprimer l'histoire de nos ancêtres, les coutumes et les usages du passé. La commission adressage a la charge de recenser vos vœux et de proposer un projet que le conseil municipal validera. Le travail au fil de l'eau de la commission est consultable en mairie. Je vous invite à venir y faire vos remarques et vos suggestions.

Nous venons de lancer l'étude d'un nouveau réaménagement des dépôts d'ordures ménagères en perspective de la mise en place de la taxation incitative. Nous réaliserons l'extension du columbarium et créerons un jardin du souvenir, nous étudions l'extension du cimetière. Nous participerons financièrement à l'agrandissement de la rénovation de la caserne des pompiers de Domme, nous ferons quelques travaux à la poste, des rafraîchissements de peintures pour les logements locatifs et les bâtiments communaux. La communauté des communes vient de nous demander de lui fournir la liste des routes à réparer et à goudronner en 2019.

Animer, c'est aussi la volonté de ce conseil municipal. C'est ainsi que le samedi 30 mars 2019 avec le patronage de l'association « Plume et Page » de Patricia Bornic nous organiserons le 2ième Salon du livre. Cette année nos écoliers y seront associés par le biais d'un concours de « nouvelles » qui sera récompensé.

Sachant que nos campagnes ne sont plus majoritairement agricoles, il faut accueillir de nouveaux habitants pour résister à l'exode rural au profit d'une urbanisation effrénée. Pour cela, nous devons revitaliser et animer notre village et nous ouvrir aux réalités du monde moderne. Il faut imaginer et créer une ruralité différente du monde urbanisé. Des solutions existent car la ruralité a des atouts de qualité de vie, culturels et environnementaux que nous devons préserver ou ranimer tout en refusant un certain le nouvel ordre mondial qui la détruit.

Jean-Pierre COUDOUMIE - Maire

Horaires Mairie :

MAIRIE : Tél./Fax : 05 53 28 43 32 - mairie.stmartialnbt@wanadoo.fr

Mardi : 14 h - 17 h - Jeudi : 8 h - 12 h

Vendredi : 14 h - 17 h - Samedi : 9 h 30 - 12 h

Permanence du Maire et des Adjointes : mercredi matin sur rendez-vous



POMPIERS 18 - 112

GENDARMERIE 17 - 05 53 28 66 70

LA POSTE 05 53 28 50 06

MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

M.PENCHENAT / M^{me} MORELON

M^{me} MEZERGUES 05 53 28 37 84

M. DELAYE 05 53 29 54 74

INFIRMIÈRE :

M^{me} LEGOUGNE Pascale 06 04 45 79 32

ACUPUNCTEUR :

M. HINDS Anthony 06 42 93 75 19

Pharmacie du Capiol 05 53 28 30 01

Déchetterie du Pech-Mercier 05 53 29 15 59

Permanences :

Assistante sociale :

Madame DELAUNAY 05 53 31 71 71

(Lundi matin sur RDV à la Maison des Communes)

Centre Inter Communal Action Sociale (CIAS) :

Chantal FRAYSSE - Maison des communes

..... 05 53 28 20 70

Point Public :

M^{me} N'GUYEN 05 53 59 47 72

Mardi et Jeudi 09h00 12h00 et 14h00 18h00

SOGEDO Dépannage 05 53 30 21 98

La Mairie rappelle qu'un service de portage de médicaments est toujours effectué 05 53 28 43 32

Zone de loisirs de la Fontaine :

étang de pêche, terrain de tennis, terrain de pétanque et terrain de football



Naissances

BEL Rémi

Mariages

LAFUENTE Stéphane et NAVEAU Sandy

AUZAS Bastien et VIDAL Alexia

BEAUSSE Jean-Luc et SMANIO Monique

Décès

MANCEAU Marcel - 78 ans

LAPORTE Guy - 78 ans

COURNIL Claude - 81 ans

GOULOUMES Richard - 82 ans

BESTION DE CAMBOULAS Jean-Pierre - 84 ans

LOFT Lahcen - 87 ans



Cancers support France est une association née en 2002. Son but est d'apporter son soutien aux anglophones atteint du cancer.

Vous pouvez les contacter :

HELPLINE 06.35.90.03.41



Le Maire de Saint Martial de Nabirat a été interpellé à plusieurs reprises par les habitants au sujet de lézardes et fissures apparues sur les murs de leurs maisons après les sécheresses estivales 2017 et 2018. Afin de constituer un dossier pour reconnaissance de la commune en état de catastrophe naturelle 2018, la mairie a besoin de recenser l'ensemble des habitants concernés par le phénomène. Tous les habitants qui suspecteraient les sécheresses 2018 et celles des années précédentes d'être responsables des désordres apparus sur les murs de leur habitation sont invités à venir avant le 1^{er} mars 2019.

Précautions :

La déclaration d'une commune en état de catastrophe naturelle n'est pas systématique, elle suppose un phénomène sécheresse bien identifié et un sol territorial propice. De plus le classement par les services de l'état de la commune «**en l'état de catastrophe naturelle**» ne vous préservera pas des expertises contradictoires et complémentaires de vos habitations par vos assurances habitation. Les rapports de ces expertises pourront être favorables ou défavorables.

Le Mot des Adjoints



Jean-Claude CABANNE

COMMISSION ORDURES MÉNAGÈRES

Le SATESSE est venu analyser les boues de la lagune à la fin du mois de juillet.

L'entreprise IDE LE BUGUE a remplacé deux moteurs, et une poire pour la station de relevage des LABOURS.

Début octobre les établissements CADIOT ont soustrait 32 m³ de boues.

A l'église suite à l'installation électronique Monsieur BROULLET est venu vérifier le fonctionnement de l'horloge et des cloches.

Les massifs de buis ont été entretenus par une entreprise privée afin de minimiser l'attaque la pyrale.

Marc GUZNICZAK

VOIRIE – TRAVAUX

Dans un souci permanent de maintenir notre réseau routier en état, les travaux de réfections prévus pour l'année 2018 ont été réalisés avec la collaboration précieuse de la communauté de commune. La Mairie a ajouté une participation pour l'accès aux chalets de La Gréze.

Pour l'année 2019, l'entretien de nos routes va continuer, ainsi, dès la fin 2018, nous communiquerons aux services concernés notre choix pour les travaux futurs, la liste des routes retenue fera l'objet d'un prochain article.

Ce programme sera toujours suivi par un technicien de la communauté de commune affecté à cette tâche.

La Mairie viendra ajouter sa participation pour mener au mieux l'entreprise du maintien de l'état de notre voirie.

Joëlle GUITARD GRINFAN

La Commune de Saint-Martial fait partie du Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de l'Aérodrome Sarlat/Domme.

Si votre désir est de survoler et découvrir notre belle région vous pouvez le faire à des tarifs préférentiels.

Pour tous renseignements 06.76.73.40.11 où 09.62.10.09.18.

Ginette BENITTA

RENTRÉE SCOLAIRE 2018.

La rentrée scolaire 2018 a eu lieu dans des bonnes conditions.

Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal compte à ce jour 62 élèves dont 33 à SAINT MARTIAL du CP au CM2.

Notre école est l'objet de toutes nos attentions mais il ne faut pas masquer l'inquiétude pour la rentrée

En 2019, l'effectif à SAINT MARTIAL bien qu'en baisse restera «honnête» mais les rentrées en maternelle à Nabirat ne seront pas suffisantes pour nous assurer un avenir serein ! Nous sommes vigilants !

Remercions les maîtresses qui s'efforcent avec l'aide de l'Amicale laïque et de la commune de donner à nos enfants le maximum d'ouverture.

En effet le 9 décembre ils ont participé à une journée sportive à Cénac puis ils ont eu à Nabirat une après-midi théâtre.

Ils ont aussi visité l'exposition commémorant l'Armistice 1914-18 à Cénac.

Un dimanche récréatif nous a réuni le 16 décembre, le 20 décembre un spectacle a été offert et le 21 nous avons goûté ensemble.

Saint-Martial se souvient



1918 - 2018 CENT ANS et nous n'avons rien oublié..

Une très belle manifestation du souvenir suivie par de nombreux citoyens a eu lieu aux monuments aux morts.

Félicitations aux enfants de l'école qui ont été les acteurs de la matinée.

Une poésie mise en scène par les plus jeunes puis une grande fresque présentée par les plus grands

avec beaucoup de maîtrise nous ont retracé cette malheureuse épopée.

Enfin une vibrante et émouvante marseillaise aux monuments aux morts a terminé cet hommage.

Merci aux maîtresses Madame LAFON , Madame RAYNAUD et Madame VASSEUR.

Transmettre pour ne pas oublier est notre mission.



Soirée Halloween

Petits et grands n'ont pas manqué le rendez-vous de la **soirée d'HALLOWEEN** !

C'est dans le foyer rural décoré pour l'événement, avec en fond sonore, grincement de portes, cris, rires effrayants et projections de fantômes que les enfants amusés ont participé au défilé improvisé sur la scène. 3 lauréats ont été récompensés par un jury à la tâche bien difficile.

Puis c'est au rythme de nos petits monstres, sorcières, fantômes, vampires, que nous avons fait le traditionnel tour du bourg. Les habitants, après avoir entendu le slogan « des bonbons ou un sort », ont bien gâté une fois de plus nos petits « halloweeniens » avec diverses confiseries.

La soirée s'est clôturée au foyer rural où là encore des bonbons étaient offerts, ainsi qu'une délicieuse soupe au potimarron préparée par Nicole Coudoumié et c'est dans cette ambiance festive et conviviale que les enfants sont repartis joyeux en pensant déjà à refaire la fête l'année prochaine !



Octobre Rose

DEUX RANDONNÉES POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER

Le samedi 13 Octobre, la municipalité et l'association Détente et Amitié, ont organisé deux randonnées pédestres dans le cadre d'**Octobre Rose**.

Plus de 50 marcheurs ont participé à cette belle journée qui se clôtura par un apéritif bien garni. Nous espérons que cette belle aventure humaine perdurera.

Lors de cette manifestation la somme recueillie : 633€ ont été entièrement reversés au Comité Féminin de la Dordogne pour le dépistage des cancers.

MERCI AUX PARTICIPANTS ET AUX GÉNÉREUX DONATEURS

*A l'année prochaine pour
« un nouveau Octobre Rose ».*



Club Détente et Amitié

Nos rencontres du 2^e trimestre 2018

5 Juillet 2018 : Anniversaire 100 ans de notre doyenne ANNA

Rentrée Septembre : Repas moules frites

Mois d'Octobre : Restaurant au Pech Malet

Mois de Novembre : Raclette à la salle des fêtes

13 Décembre 2018 : Assemblée Générale suivie d'un repas Choucroute

Nous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux pour 2019.

Reine du Canton

Elle est belle !

Elle a 21 ans !

Elle est la fille de la secrétaire de mairie et de notre cantinier.

Elle s'appelle **Alicia RUIVO** et elle a été élue « **Reine du canton de Saint Cyprien** ».

Félicitations et à une autre élection...





Activités de la Pétanque Saint-Martialaise

La saison 2018 se termine pour la Pétanque Saint-Martialaise.

Ses manifestations estivales ont connu des fortunes diverses. Le tournoi nocturne du 28 juillet a attiré moins de joueurs que d'habitude mais s'est déroulé dans une ambiance sereine. La fête du club, le 11 août, a réuni de nombreux adhérents et s'est achevée agréablement, sous les étoiles, autour d'un bon buffet et d'excellentes grillades.

Pour varier de ses traditionnelles soirées cabaret, l'association a organisé une soirée théâtre le 27 octobre dernier en invitant la troupe du Théâtre de Poche de Sarlat. La pièce présentée était "Le Système Ribadier" de Georges Feydeau, une comédie de boulevard, interprétée par les comédiens avec le rythme effréné que l'auteur a voulu lui donner. Hélas, à peine une trentaine de spectateurs avait fait le déplacement. Nous ne cachons pas notre déception. Cette tentative nous montre à quel point il est toujours difficile de changer de genre et d'éveiller l'intérêt de nos concitoyens.

La saison s'acheva le 08 décembre avec le tournoi de pétanque du Téléthon organisé par la Pétanque Dommoise et qui se déroula à Domme, sur l'Esplanade du Belvédère. Notre club, comme tous les ans, s'associe à cette compétition amicale avec pour seule récompense la collecte de fonds pour financer la lutte contre les maladies génétiques.

La nouvelle saison s'ouvrira avec l'assemblée générale de l'association qui se déroulera fin janvier 2019. La date précise et l'ordre du jour seront mentionnés dans les convocations et par voie de presse.

D'ici là, nous souhaitons à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Programme 2019

Assemblée Générale : 27/01/2019 à 10h30 au Foyer Rural de Saint Martial de Nabirat suivie d'un repas à la Ferme-Auberge de la Borie Blanche à Domme.

Tournoi doublette : 27/04/2019 à 14h00 au boudrome de « La Fontaine »

Rencontre Interclub avec la Pétanque Dommoise : 25/05/2019 14h00 au boudrome de « La Fontaine » suivie d'un repas au Foyer Rural.

Tournoi Nocturne : 27/07/2019 à 20h3 au boudrome de « La Fontaine »

Fête du Club : 10/08/2017 à 14h00. Tournoi de pétanque ouvert à tous suivi d'un repas champêtre.

Soirée-Cabaret le 26/10/2019 à 20h30 au Foyer Rural de St Martial de Nabirat : programme à définir.

Participation au Téléthon : 07/12/2019 à 14h00 au boudrome de « La Fontaine ».

Le 9 septembre, comme on dit ce n'était pas une journée à mettre un chien dehors. La pluie s'est invitée pour l'ouverture de la chasse au petit gibier. C'est donc sous un territoire arrosé que nos amis à quatre pattes ont eu le plaisir de courir afin de canaliser leurs tensions et maintenir les bonnes relations avec leur maître et garder leur sociabilité.

Cette journée a permis également de rallier tous les chasseurs.

Nous avons décidé, encore cette année, de réintroduire sur notre territoire un lot de 30 perdrix dite « Royale ». Les endroits ont été ciblés Nous espérons que les nouvelles perdrix repeupleront le territoire. Nous réfléchissons pour l'année prochaine sur d'autres lâchés (perdrix, faisans obscurs.). Nous rappelons que la perdrix rouge est protégée sur notre territoire, il est donc interdit de la chasser.

C'est sous une ambiance sereine et conviviale que les chasseurs de gros gibiers accompagnés, pour beaucoup, de leur épouse et enfant(s) se sont rassemblés autour d'un sanglier à la broche le 29 septembre.



Le saviez-vous ? Les félins errants et domestiques font des ravages sur la petite faune sauvage. Faut-il encore avoir des chats chez soi ? La question mérite d'être posée, à la lecture de l'étude documentée publiée dans Nature Communications . Les auteurs montrent en effet que ces animaux qui nous sont si chers se révèlent être de terribles prédateurs achevant par milliards oiseaux et petits mulots. « Nous estimons que les chats en liberté tuent entre 1,4 et 3,7 milliards d'oiseaux et entre 6,9 et 20,7 milliards petits mammifères par an », expliquent les scientifiques. Ces chiffres concernent les États-Unis. Si l'on connaît le nombre de chats ayant un maître (environ 80 millions), les chiffres sont plus évasifs en ce qui concerne les chats errants (entre 30 et 80 millions). On sait également que les premiers tuent entre cinq et dix oiseaux par an, les seconds entre 30 et 50. Ces écarts expliquent la fourchette globale. Il n'empêche, « ces chiffres sont incroyables », ajoute Romain Julliard.



Elle vous accueille le mercredi matin de 10h à 12h et le samedi de 11h30 à 12h30.

N'hésitez pas à nous rendre visite les prêts sont gratuits et les dernières parutions sont régulièrement achetées.

De nombreux ouvrages peuvent satisfaire vos enfants et vos adolescents.

Les dons sont acceptés et doivent être déposés aux heures d'ouvertures.

Football Entente du Périgord Noir



Deux équipes SENIORS ont été engagées pour la nouvelle saison (D3 et D4).

Les matchs des seniors se déroulent à l'aller à SAINT MARTIAL de NABIRAT et au retour à CÉNAC. Venez nombreux encourager vos équipes...

A ce jour le club compte 63 licenciés dont 12 dirigeants et 1 arbitre officiel.



L'Amicale Laïque s'est réunie en Assemblée Générale le 9 Novembre.

Le bureau a été en partie renouvelé : L'ancienne secrétaire, M^{me} Picot Stéphanie a été élue présidente et Me Planche Carine devient notre nouvelle secrétaire. Le poste de trésorière reste attribué à M^{me} Carbonnier Karine.

Le bilan de l'année écoulé est positif tant sur le plan moral que sur le plan financier.

Nous rappelons que l'Amicale, en plus de proposer des manifestations pour animer notre village, reverse l'argent récolté à l'école. Grâce à cela les enseignantes peuvent proposer des projets pédagogiques multiples et variés aux enfants.

Nous souhaitons à remercier la municipalité qui contribue et nous aide régulièrement à mener à bien nos projets et organiser nos manifestations.

Amis villageois et parents d'élèves, si vous souhaitez rejoindre notre équipe, cela est encore possible. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces !

• Nous vous inviterons ensuite le **6 Avril à partager un repas couscous**, et notre **Randonnée le 24 Mai**.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 06-82-95-54-57 (M^{me} Picot)

Merci d'avance à tous pour votre participation, afin de continuer à faire vivre notre village et notre école !

Les membres de l'amicale



Chorale à Chœur Ouvert



Un groupe convivial pour des veillées intimistes.

Notre chorale regroupe 10 choristes et 1 chef de cœur.

Les répétitions ont lieu le mercredi de 20h à 21h30 à la salle de la bibliothèque.

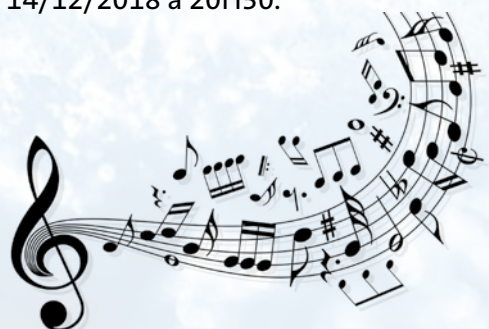
Durant l'année 2017/2018 avec un répertoire rendant hommage aux textes (C. Baudelaire - V. Hugo, etc) et chants (de G. Becaud, C. Trenet, L. Ferré, etc) nous sommes rendus dans différentes communes.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 17.10.2018, les bilans d'activités et financiers ont été approuvés par les participants.

L'élection du nouveau président était à l'ordre du jour, Madame Michèle PARANT a été élue présidente.

Venez avec nous retrouver le plaisir de chanter.

Une veillée a eu lieu au foyer Rural de Saint Martial vendredi 14/12/2018 à 20H30.





Chats errants Gestion de leur prolifération

Savez-vous qu'un couple de chats peut générer 20 000 chatons en 4 ans !

La prolifération de nos amis les chats est préoccupante, c'est un risque d'insalubrité publique. C'est pour cela que le maire a la responsabilité de gérer les animaux errants sur le territoire de sa commune. Pour cela, notre municipalité a passé une convention avec la SPA de Bergerac et l'association 30 Millions d'amis, elle a aussi reçu des conseils de plusieurs associations locales protectrices des animaux. Si nous souhaitons de meilleures conditions de vie pour les chats, c'est à dire de sécurité, de santé et d'accès à une nourriture régulière, deux actions s'imposent à nous:

1) Pour les chats domestiques ou en cours de domestication : Les précautions efficaces à long terme consistent à ce que les propriétaires de chats procèdent systématiquement à leur stérilisation et à leur identification. La stérilisation des jeunes chats se fait entre 5 et 7 mois.

Afin de faciliter leur identification surtout en période de campagne de capture des chats errants, les chats domestiques devront porter un collier avec le numéro de téléphone du propriétaire.

2) Pour les chats errants, non identifiés et sans propriétaires : Sur décision municipale, après réception d'une plainte ou d'un signalement en mairie, nous engagerons une concertation tripartite entre la municipalité, la SPA et une association protectrice des animaux. Les chats errants seront capturés, stérilisés et identifiés puis relâchés et nourris dans leur milieu de capture. Lors des campagnes de stérilisation le maire publiera un arrêté, en déposant un message dans les boîtes aux lettres la municipalité informera le voisinage des lieux de capture.

Si nous aimons nos chats alors ayons recours à leur stérilisation !

